

4 juillet 2022



ACM HABITAT lance ses premiers budgets participatifs dans le cadre du projet « Participez, Votez, Améliorez »

Comme annoncé le 15 juillet dernier, lors d'une visite de terrain avec les associations et le comité de quartier Paul Valéry ACM HABITAT a lancé ce 1^{er} juillet ses premiers budgets participatifs.

La première concertation a eu lieu avec les locataires de la résidence Amaretti ce vendredi 1^{er} juillet et 3 autres résidences sont également concernées par le projet :

- La résidence Paul Valéry, le 5 juillet
- La résidence Astruc, le 7 juillet
- La résidence les Gémeaux, le 12 juillet

Lors de ces rencontres, les différentes étapes du projet sont présentées aux locataires qui pourront par la suite choisir les nouvelles installations qui viendront embellir et améliorer les espaces partagés au pied de leur résidence : *jeux pour enfants, bancs, tables de ping-pong, équipements sportifs, arceaux vélos, balançoires, jardinières...*

Chaque résidence dispose ainsi d'un budget de 30 000€ pour choisir des installations et aménager les abords de sa résidence.

Les projets de budgets participatifs se déclinent en 3 étapes :

- 1. Participer** : Les locataires et associations du quartier sont invités à venir participer à une présentation du projet, des différentes échéances et du catalogue qui leur permettra de choisir parmi toutes les installations disponibles (*tables de pique-nique, tables de jeux, balançoires, arceaux vélos, jardins partagés...*).
- 2. Voter** : Après cette première concertation, les locataires devront se rendre sur la plateforme jeparticipe.acmhabitat.fr, afin de voter pour leurs installations préférés grâce à un panier « fictif » où ils pourront choisir jusqu'à 30 000euros d'installations et de matériel.
- 3. Améliorer** : Les installations ayant rencontré le plus de succès seront annoncées aux locataires de la résidence concernée. Les équipes d'ACM HABITAT resteront par la suite en contact régulier avec les locataires pour procéder aux différentes installations et choisir les emplacements des projets.

Les projets lauréats seront annoncés le 19 septembre et seront installés entre septembre et début novembre 2022.

D'autres résidences seront prochainement identifiées, afin de lancer d'autres budgets participatifs de ce type pour améliorer le cadre de vie des habitants, en concertation avec les locataires.



ACM HABITAT lance ses premiers budgets participatifs dans le cadre du projet « Participez, Votez, Améliorez »



« Nous nous y étions engagés, ACM HABITAT a lancé dès le 1er juillet ses premiers budgets participatifs afin de donner à ses locataires un moyen concret de pouvoir agir sur leur cadre de vie. »

Ces projets ont été pensés avec une volonté de concertation de tous les habitants d'une résidence. C'est pourquoi chacun est invité à venir participer, s'exprimer et voter.

Une fois les projets lauréats connus, les locataires seront associés à toutes les étapes, de la conception à l'inauguration. »

Michaël DELAFOSSE
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

« Quatre premières résidences ont été sélectionnées pour le lancement de ces projets de budgets participatifs, qui permettront à nos locataires de choisir les nouvelles installations au pied de leur résidence. Dans les prochains mois nous comptons d'ailleurs lancer d'autres projets de ce type sur d'autres résidences qui seront identifiées prochainement. »

Nous souhaitons impliquer pleinement nos locataire dans la vie de leur résidence, c'est pourquoi nous avons mis en place un système de vote qui permettra à chacun de s'exprimer sur les futures installations qui viendront embellir et améliorer les abords de leur résidence. »



Michel CALVO
Président d'ACM HABITAT
Adjoint au Maire de Montpellier